



En haut : Des migrants arrivent sur l'île de Kos (Grèce), le 30 avril.
En bas à gauche : Haroon, un Afghan de 17 ans, espère atteindre l'Allemagne.
En bas à droite : des migrants syriens fument leur première cigarette depuis leur arrivée à Kos.

MYRTO PAPADOPOULOS
POUR « LE MONDE »



Bruxelles propose des quotas de réfugiés

Les mesures de la Commission européenne pour réguler l'immigration sont contestées par certains Etats

BRUXELLES - bureau européen

Depuis le 1^{er} janvier, quelque 1 800 migrants se sont noyés dans la Méditerranée, et ces tragédies ont mis en évidence les carences de la politique européenne, mais surtout la nécessité d'y remédier. Poussée par une partie de l'opinion et s'appuyant sur les conclusions du sommet européen du 23 avril, qui avait plaidé pour plus de solidarité entre les Etats, la Commission a anticipé la publication de son « Agenda européen sur la migration ».

Ce texte, présenté mercredi 13 mai, ambitionne de proposer une approche globale, mêlant mesures d'urgence et actions sur le long terme, aspects humanitaires et répressifs, surveillance renforcée des frontières – on va examiner en 2016 l'éventuelle création d'un corps européen de gardes – et ouverture des mêmes frontières à des travailleurs qualifiés.

La proposition qui suscitera sans doute le plus de discussions,

tant dans les Etats membres qu'au Parlement de Strasbourg, est l'instauration d'un système de quotas par pays pour l'accueil des réfugiés arrivés sur les rives européennes de la Méditerranée. Présentée comme une mesure d'urgence, elle vise au placement (*relocation*) de demandeurs d'asile qui doivent faire l'objet d'une protection internationale. Ces quotas seront calculés en fonction du produit intérieur brut, de la population, mais aussi du niveau de chômage des pays.

Sévérité accrue

Bruxelles songe également à un système de quotas pour la réinstallation (*resettlement*) de personnes persécutées ayant fui vers un pays tiers. Elles sont plus de 10 millions dans le monde, et les Nations unies, qui coordonnent un programme de réinstallation, aimeraient que l'UE accueille 20 000 personnes par an. Bruxelles propose de le faire en deux ans.

Plus généralement, la Commission aimerait définir, dès la fin 2015, une clé permettant de répar-

Parallèlement, la Commission de Bruxelles affirme la nécessité de « réduire les incitations à la migration illégale »

tir de manière permanente les réfugiés et demandeurs d'asile en cas d'afflux massif. Ce n'est pas la première tentative du genre, et celle-ci aussi pourrait susciter bien des réticences. Surtout dans la partie centrale et orientale de l'Union, où l'on ne manifeste aucune intention d'accueillir des réfugiés, alors que cinq Etats, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont reçu 72 % des demandes en 2014.

Afin d'assurer un meilleur équilibre, la Commission entend aussi évaluer, dès 2016, le système dit

« Dublin », qui oblige l'Etat où est arrivé en premier lieu le demandeur d'asile à traiter sa demande et à subvenir à ses besoins. L'Italie ou la Grèce doivent ainsi gérer le flux de retour des migrants, renvoyés de France ou d'Allemagne. C'est un obstacle à la solidarité entre pays membres et, malgré les réticences, Bruxelles se dit prête à engager les discussions sur une révision du mécanisme.

Pour aider les pays où accostent en grand nombre les migrants, le texte de la Commission évoque une approche d'urgence (« *Hot-spot* ») : le Bureau européen d'appui pour l'asile, l'agence de surveillance Frontex et Europol pourraient aider au traitement rapide des demandes d'asile. Et Frontex appuierait les opérations de retour forcé pour ceux dont les requêtes seraient rejetées.

La Commission insiste sur le fait que l'ouverture des frontières à ceux qui ont réellement besoin d'une protection doit se doubler d'une sévérité accrue à l'encontre de ceux qui ne peuvent prétendre à l'asile. Selon Eurostat, sur les

quelque 425 000 personnes dont les demandes ont été rejetées en 2013, 167 000 seulement ont quitté le sol européen.

Parallèlement, la Commission affirme la nécessité de « réduire les incitations à la migration illégale ». Elle compte notamment envoyer dans les délégations européennes auprès d'une série de pays (Égypte, Pakistan, Turquie, pays du Maghreb, Soudan, etc.) des officiers de liaison chargés des questions migratoires.

Un sommet sera organisé prochainement, à Malte, avec les principaux pays tiers pour évoquer les causes profondes de l'immigration, la protection de certaines personnes ou le démantèlement des réseaux de trafiquants. La coopération avec les pays de transit est une autre idée évoquée depuis des années mais, promet la Commission, elle devrait, cette fois, trouver une véritable traduction. « Nous confirmons et étendons notre coopération mais nous savons qu'une véritable réponse sur le long terme suppose de résoudre les causes profondes, de la pauvreté à l'in-

stabilité causée par les guerres », explique la haute représentante Federica Mogherini.

Il ne se trouvera pas grand monde pour contester cette déclaration de bonnes intentions. Un autre volet de la stratégie va, en revanche, entraîner d'après débats, que le président Jean-Claude Juncker a d'ailleurs déjà expérimentés. Il a pourtant tenu à ce que le projet dévoilé mercredi envisage également l'immigration légale, rendue nécessaire, souligne le document, par le déclin démographique de l'Europe et par le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs (les technologies, les sciences, l'ingénierie, etc.).

Un programme sur la mobilité de travail sera dévoilé avant la fin de l'année et une consultation publique lancée sur la nécessité d'attirer des personnes qualifiées. Un dialogue devrait aussi être engagé avec le patronat et les syndicats pour favoriser des « recrutements éthiques », afin de ne pas accélérer la fuite des cerveaux dans les pays d'origine. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

« J'ai enfin posé le pied sur le sol européen »

Sur la route de l'Europe 1/3 les migrants débarquent sur l'île grecque de Kos au terme d'un épuisant périple

REPORTAGE

ILE DE KOS (GRÈCE) - envoyée spéciale

Le jour se lève à peine sur l'île de Kos, située à cinq kilomètres à peine des côtes turques. Autour de l'étrange commissariat du port, en forme de petit château italien à tourelles, convergent en grappes éparées des dizaines de migrants arrivés tout au long de la nuit par bateau en divers points de l'île. La plupart s'installent aux alentours, se couchent sur les trottoirs ou sur les bancs publics pour se reposer.

Soudain, des cris de joie. Et un point sur la mer qui grandit, jusqu'à laisser deviner un zodiac surchargé. Sur la plage voisine, à 10 mètres à peine, l'émotion est forte parmi ceux arrivés depuis quelques heures et les jeunes hommes qui débarquent à peine, sourire aux lèvres, brandissant devant eux leur téléphone portable pour immortaliser la scène. « J'étais en direct sur Skype pour partager avec ma mère et ma sœur restées en Syrie ce moment où j'ai enfin posé le pied sur le sol européen », explique quelques minutes plus tard Rédouane (les noms des témoins ont été changés).

Ce Syrien de 25 ans, habillé comme une star du rap, casquette vissée sur la tête et lunettes de marque cachant des yeux très fatigués, raconte les heures d'attente dans le noir côté turc, à Bodrum. « Et puis d'un coup, dans l'affolement, il a fallu nous embarquer tous sur le bateau. »

Rédouane, par crainte que son embarcation ne chavire, avait négocié un passage à 20 personnes au maximum. Au final, ils seront 50. « Mais à ce moment-là, tu ne peux rien dire, les gars du passeur sont menaçants. Heureusement, avant de partir, j'avais acheté pour 50 dollars [44 euros] un gilet de sauvetage. » Car, comme la plupart des Syriens ou Afghans qui se lancent sur la route de l'Europe,

Rédouane ne sait pas nager et n'avait même jamais vu la mer. « J'ai déposé les 1 500 dollars de mon passage chez un garant qui ne les versera au passeur que lorsque je lui aurai bien confirmé mon arrivée à Kos », précise encore le jeune homme qui appelle justement le trafiquant - un Turc - avec sa carte Sim turque.

22 000 réfugiés depuis janvier

« Le Mohareb [passeur en arabe] nous a accompagnés jusqu'aux eaux territoriales grecques et ensuite il est descendu. Un complice l'attendait à jet-ski. Il nous a indiqué des lumières au loin en nous disant que c'était Kos. Avec nos GPS sur le téléphone, on a repéré le poste de police et on s'est dirigé droit dessus », raconte un autre passager. Car tous le savent. Avant de pouvoir quitter l'île en ferry pour rejoindre Athènes, il leur faudra se faire enregistrer auprès de la police grecque.

Depuis la construction d'un mur le long de la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce au nord-est du pays, les îles de la mer ligée sont devenues les principaux points d'entrée de migrants. « En tout, 22 031 personnes sont arrivées sur les îles entre le 1^{er} janvier et le 31 avril », précise Ioannis Karageorgopoulos, le chef du département de sécurité et des opérations navales et patron des gardes-côtes grecs. « C'est déjà la moitié du total de l'an dernier. »

Sur la seule île de Kos, de 150 à 300 migrants arrivent chaque nuit. « Ce sont à 93 % des réfugiés potentiels en provenance de zones de guerre, dont 70 % de Syriens », souligne Alexandros Kataropoulos, de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) présente sur l'île depuis deux mois. « Mais rien n'existe pour les accueillir et les héberger. »

Sur les grandes îles de Samos, Chios ou Lesbos, des centres de premier accueil (KEPY) ou de rétention existent. Des centres fer-

« Tout au long de la traversée, j'ai chanté avec mes enfants à voix basse en priant dieu de nous aider »

JUMANA
réfugiée syrienne

més sous surveillance policière où l'accès aux migrants est très encadré dans un environnement dur, mais avec au moins des lits, un budget pour deux repas par jour et un accès à un point d'eau. A Kos, rien de tout cela.

« Il nous faut une journée complète de vingt-quatre heures pour traiter les opérations de contrôles pour une centaine de personnes, explique Andonis Kidonakis, le chef de la sûreté chargé de l'identification des nouveaux arrivants. Nous avons à ce jour une liste d'attente de 750 personnes environ, ce qui veut dire qu'un nouvel arrivant doit attendre en moyenne dix jours avant de passer devant nous. »

Dans ce laps de temps, où manger, dormir, se laver ? Les plus riches prennent des chambres collectives dans les hôtels de première catégorie du port. Les autres étant réservés aux touristes qui, en ce début de saison, commencent à emplir l'île. Pour 25 euros la nuit, les hôtels Ileni ou Oscar sont devenus le point de ralliement des Syriens, Afghans ou Africains aisés.

Pour les autres, la seule solution était de dormir dehors, dans un campement de fortune, dans l'enceinte des autorités portuaires. « Devant l'urgence de la situation et le maire refusant de mettre à disposition un bâtiment, nous avons décidé de rénover un vieil hôtel fermé depuis vingt-cinq ans. Nous

avons dû tout refaire avec des bénévoles », se souvient Andonis Kidonakis. Le « Captain Elias » a ouvert ses portes à la mi-avril.

Depuis, en moyenne, quelque 200 personnes s'y entassent chaque jour. « Les conditions d'hygiène sont très limites, mais c'est mieux que rien ! », reconnaît M. Kidonakis. Le jour de notre arrivée à Kos, les toilettes sont bouchées et le hall d'entrée - où dorment, le soir, une cinquantaine de personnes à même le sol sur un simple bout de carton - baigne dans une odeur pestilentielle.

« Blessures de guerre »

A l'étage, chaque chambre héberge entre cinq et huit personnes. Les familles en priorité, qui tentent tant bien que mal de s'isoler de la multitude pour que les enfants ne tombent pas malades. Une obsession pour toutes les mamans que nous rencontrerons dans ce lieu de promiscuité infernale. Car l'accès aux centres de santé de l'île leur est interdit. « Les gripes, angines ou gastro se propagent très rapidement. Nous voyons aussi beaucoup d'entorses à cause de la marche, mais aussi des blessures de guerre », précise

Alexandros Kataropoulos, de MSF, la seule ONG présente à Kos.

Dans l'une de ces chambres, Jumana, 36 ans, et son mari Ahmet au sourire lumineux semblent avoir réussi à protéger l'innocence de leurs cinq enfants par un humour et une douceur communicatifs. La petite Mawa, 10 ans, impertinente et frondeuse, traduit en anglais mes questions à ses parents et ne cesse de rire tout au long de notre entretien. Jumana raconte le voyage à pied de la frontière syrienne jusqu'à Istanbul, puis le bus jusqu'à Bodrum. La quête du passeur. « Pour nous faire tous passer, nous avons payé 4 500 dollars, explique-t-elle. Tout au long de la traversée, j'ai chanté avec mes enfants à voix basse en priant Dieu de nous aider. »

Leter sa famille dans les dangers de cette route incertaine vers l'Europe n'a pas été une décision facile pour Ahmet. « Lorsque nous serons tous en sécurité en Allemagne, j'aurai accompli mon devoir, avoue-t-il. La liberté pour mes filles. Et des études. Revenir en Syrie n'est pas une option. Cette guerre ne s'arrêtera jamais. » L'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas sont

la destination finale de la plupart des gens que nous rencontrons.

Quelques heures plus tard ce jour-là, la famille reçoit le fameux sésame vers Athènes. Un avis de non-expulsion valable six mois les autorisant à prendre le soir même le ferry de nuit pour le Pirée. Nous les accompagnons au port où, perdues au milieu des touristes anglais ou allemands, les petites filles s'émerveillent de la taille du navire qui accoste. Promesse est faite de se retrouver à Athènes.

De retour à l'hôtel, nous passons du temps au jardin avec les hommes qui jouent aux cartes ou échangent des informations pour la suite du voyage. Un avocat du Haut-Commissariat détaille aux réfugiés potentiels leurs droits en Grèce ; « mais aucun d'entre eux ne pense déposer de demande d'asile en Grèce. La Grèce n'est qu'un point de passage et Kos une porte d'entrée », souligne Maître Angelos Kallinis.

Et soudain, un moment de grâce. Une dizaine de jeunes Syriens se mettent à chanter et danser. Leur unité, leur joie de vivre dans un lieu si peu humain nous attirent. Myrto Papadopoulou, la photographe qui m'accompagne, et moi, Saad, Jamid, Mohamed, Alrhaman... des hommes jeunes, vivants, ingénieurs, docteurs ou avocats, et qui exorcisent en un long chant joyeux toutes les difficultés de la dangereuse traversée en mer qu'ils viennent d'accomplir.

Nous venions, sans le comprendre encore, de rencontrer le groupe que nous allons suivre jusqu'à la frontière macédonienne quelques semaines plus tard et avec lequel nous allons vivre toute l'horreur de cette route des Balkans de l'Ouest, dans l'indifférence totale de l'Europe. ■

ADÉA GUILLOT

Prochain article : l'arrivée à Athènes



« Contre le populisme, une politique juste mais stricte »

Frans Timmermans, vice-président de la Commission, plaide pour une immigration légale dont l'Europe a « impérativement besoin »

ENTRETIEN

BRUXELLES - bureau européen

Premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans commente pour *Le Monde* les mesures sur les réfugiés que présente, mercredi 13 mai, la Commission. Elles répondent, selon lui, aux exigences du Conseil européen : une réponse « commune et solidaire » à la crise en Méditerranée.

La Commission propose d'organiser, avec un système de quotas, l'accueil dans les Etats membres de réfugiés arrivés sur les côtes européennes. Comment cela va-t-il fonctionner ?

Les quotas seront déterminés en fonction du produit intérieur, du nombre d'habitants, du taux de chômage et du nombre de réfugiés déjà accueillis. C'est un système objectif, équitable, transparent, basé sur des données compréhensibles par chaque citoyen.

Les dirigeants de nombreux Etats n'en ont pas voulu lors de leur sommet extraordinaire, en avril. Comment les convaincre ?

Évitons les malentendus : il s'agit d'une mesure d'urgence, pour une situation précise. Nous formulerons ultérieurement une proposition plus générale. Je précise que chaque Etat pourra continuer à déterminer s'il accorde, ou

« Il ne s'agit pas de bombarder des bateaux de pêcheurs mais de rompre la chaîne économique mise au point par les trafiquants »

non, l'asile à la personne concernée. Nous n'imposerons rien. Autre précision : cela concerne seulement des cas bien spécifiques, pour des populations qui ont clairement besoin d'être protégées. A l'heure actuelle, il n'y a que deux pays, la Syrie et l'Érythrée, pour lesquels 75 % des demandes d'asile ont été acceptées. Et tout cela, j'insiste, ne forme qu'un volet de notre stratégie, qui vise aussi une action vigoureuse contre les réseaux de trafiquants. Ainsi que le renforcement de la surveillance des frontières.

On évoque là des gens qui sont déjà en Europe. Et pour les autres ?

La réinstallation et la protection de réfugiés, menées en liaison avec le Haut-Commissariat des Nations unies, existe déjà. L'ONU demande à l'Europe d'accepter 20 000 personnes chaque année. Nous voudrions, sur ce point, ins-

taurer également un système de quotas par pays membres. Basé sur les mêmes critères, avec, au départ, un nombre de 20 000, mais sur deux ans. Ce que nous proposons, c'est d'organiser les choses : un réfugié séjournera dans un pays donné - peut-être pas celui qui a sa préférence - durant cinq ans.

Depuis les récents drames, une partie de l'opinion réclame des solutions mais se prépare, peut-être, à les contester...

Les gens refusent de nouveaux naufrages mais, en même temps, beaucoup aimeraient que les candidats réfugiés rentrent chez eux. En tout cas, ceux qui n'ont pas le droit à l'asile doivent être renvoyés. C'est la condition pour rendre crédible notre système. Nous devons donc développer nos accords de réadmission avec les Etats qui ne sont pas confrontés à des situations d'urgence et doivent accepter le retour de leurs ressortissants. En Libye, nous devons aider à la reconstruction de l'Etat. En Jordanie, au Liban nous devons soutenir davantage encore des gouvernements qui accomplissent des efforts incroyables pour accueillir des Syriens. Nous devons voir aussi comment mieux appuyer la Turquie.

Qu'en sera-t-il d'une éventuelle immigration légale ?

Une politique migratoire efficace consistera à envisager une

migration légale et, en parallèle, à appliquer correctement les dispositions sur le droit d'asile. C'est parce que notre pratique est défectueuse, parce que des gens qui n'ont pas le droit à un titre de séjour ne partent pas, qu'une grande partie de l'opinion refuse le principe d'une politique de migration légale dont nous avons impérativement besoin. Dans le numérique ou d'autres domaines, nous connaissons une pénurie de main-d'œuvre et nous devrions permettre, à moyen terme, à des gens qui disposent de qualifications précises, de demander un visa ou un titre de séjour.

Chaque Etat devra-t-il appliquer l'intégralité du plan ou pourra-t-il demander des dispenses ?

La Commission se base sur les conclusions du Conseil qui, je le répète, en a appelé à la solidarité de tous. Et tous les Etats membres ont marqué leur accord. S'ils n'expriment pas clairement leur solidarité, les choses ne fonctionneront pas. Mais il appartiendra au Conseil et au Parlement de trancher.

Vous jugez que les eurodéputés sont vos alliés ?

Il y aura des divergences au Parlement aussi. Je suis en tout cas frappé par la prise de conscience qui a suivi les récents drames en Méditerranée : on ne peut plus continuer à dire « c'est votre pro-

blème, pas le mien ». Parce qu'une personne arrivant demain en Italie pourra, après-demain, se retrouver dans un autre pays.

Beaucoup de dirigeants européens sont, aujourd'hui, soumis à la pression de partis anti-immigration. Comment peuvent-ils y résister ?

On ne peut rester sans rien faire. Ne serait-ce qu'au plan humanitaire, on ne peut tolérer de nouveaux drames. D'autre part, le plus beau cadeau à faire aux partis que vous évoquez serait de laisser perdurer une situation qui inquiète l'opinion. Parce qu'elle constate, par exemple, que des gens qui n'ont pas le droit de séjourner dans un pays y restent. Refuser le populisme, c'est réparer un système qui fonctionne mal et développer une politique basée sur nos valeurs. Juste mais stricte.

Pensez-vous que les Européens arriveront à obtenir un mandat de l'ONU pour aller lutter contre les trafiquants en Libye ?

Federica Mogherini [représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la sécurité] est optimiste. Gommons un malentendu : il ne s'agit pas d'aller bombarder des bateaux de pêcheurs mais de rompre la chaîne du système économique mis au point par les trafiquants, comme on l'a fait pour la piraterie en Somalie. Il faut empêcher qu'ils puissent réutiliser les bateaux.

L'une des explications du succès électoral de M. Cameron est son insistance à limiter les droits sociaux des ressortissants de l'Union s'installant dans son pays. La Commission envisage-t-elle cette question ?

Pas dans le document que nous évoquons, mais nous attendons les demandes que le premier ministre devrait formuler pour le sommet de la fin juin. Nous sommes à la disposition du Royaume-Uni pour voir comment nous pouvons aider. La liberté de mouvement, qui est un pilier de l'UE et ne changera pas, n'implique pas le droit automatique aux prestations sociales dans un autre Etat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-PIERRE STROOBANTS

LE PROFIL



Frans Timmermans

Ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, le social-démocrate est depuis novembre 2014 le commissaire européen chargé de l'amélioration de la législation et des relations inter-institutionnelles. Il est le numéro deux de la Commission Juncker.